



**LE 11 MARS, UNE DELEGATION DE 120 COLLEGUES AVEC LEUR
INTERSYNDICALE A ETE RECUE PAR M. DORA
SUITE AUX REVENDICATIONS FAITES PAR LES SERVICES EN HMI**

LES MOTIONS ONT ETE FAITES PAR LES SERVICES SUIVANTS :

Saint-Denis, Saint-Ouen, Le Raincy Impôts, Villepinte, Aubervilliers, Noisy-le-Sec, trésorerie de Stains, bâtiment Satie, ressources humaines, bâtiment Plaza (SPF, CDIF, Domaine), service paie, contrôle fiscal

LES SITES SUIVANTS ONT ETE FERMES SUITE A LA GREVE :

Les trésoreries de Bondy, le site Moulin, Livry-Gargan, Le Raincy, la trésorerie de Stains, le SIE de Villepinte

LE DIRECTEUR A APPORTE LES REPONSES SUIVANTES :

*« Vous vous adressez à la mauvaise personne. »
« La loi, je ne la vote pas, je l'applique. »
« Je m'engage par contre à transmettre vos revendications à la Direction générale. »*

M. DORA nous indique que les points suivants ne relèvent donc pas de sa compétence :

- le retrait des lois Dussopt et de RIFSEEP
- les suppressions d'emplois
- la généralisation et la pérennisation de la prime de 200€
- le dégel du point d'indice

En effet : *« Pour ce qui concerne les suppressions d'emploi et les rémunérations, adressez-vous aux Parlements. »*

La seule réponse spontanée concerne les ressources humaines :

Suite à la mise en place du CSRH de Lille, il y a un très gros sous-effectif et une souffrance au travail des agents des RH qui ne peuvent plus traiter les demandes des agents.

Une audience spécifique sera organisée la semaine prochaine, mais nous n'avons eu aucune réponse sur les effectifs.

**SUITE A L'INSISTANCE DES COLLEGUES PRESENTS, NOUS AVONS EU LES
INFORMATIONS PARTIELLES SUIVANTES :**

Sur la géographie revisitée :

M. DORA a admis avoir reçu une lettre du Directeur général qui lui demanderait de réfléchir à la réorganisation des services, et de fournir sa copie sur le sujet.

Il a indiqué que selon lui, sa copie sera *« mal notée »*...

Concernant le SPL :

Il y a eu un appel d'offre auprès du réseau bancaire pour l'encaissement des titres.
Pour le dépôt des régisseurs, il y a également un appel d'offre en cours.

Cela existe déjà pour les bons de secours, qui ne pourront plus être retirés auprès de nos services. Nous avons été informés que pour l'instant, aucune commune du département n'a fait appel à une agence comptable.

Sur les suppressions de services :

Le Directeur a clairement dit : OUI, en refusant de préciser lesquels.

Selon lui, les seuls sites qui ne disparaîtront pas sont les services départementaux.

A la demande de la délégation des collègues de s'engager par écrit sur la préservation des SIP et/ou SIE, il a répondu : NON... ce qui est une forme de réponse.

Pour les SIE, quand nous lui avons demandé si des sites seront fermés, il a répondu : l'accueil sur RDV se mettra en place sur tous les SIE.

Pour nous, la fermeture progressive de l'accueil permettra de fusionner facilement les SIE.

Sur les suppressions d'emplois :

Elles seront « constantes » pendant 3 ans par rapport à 2019.

Parce que, c'est bien connu, tous les services du 93 sont en total sureffectif... (Oui, c'est de l'ironie !)

Sur les agents en sureffectif suite à suppressions d'emplois (Le Raincy, contrôleurs du PCE de Noisy, etc.) :

Le Directeur a refusé de s'engager à les maintenir sur leurs postes actuels au 01/01/2020 avec la suppression de l'affectation RAN/mission, malgré l'insistance de vos représentants.

« Si j'ai des sureffectifs, c'est sûr que je les mettrai là où j'ai des sous-effectifs. »

La question sera réabordée en CTL.

Sur les vacances d'emplois :

Il a refusé de s'engager à les combler.

Concernant les déménagements :

Un comité de pilotage départemental des déménagements sera mis en place.

Son but : donner les informations aux chefs de poste et aux agents.

Déménagement sur Berlioz à Bobigny : les services se partageront l'espace, chaque service sera ensuite libre d'organiser son espace selon ses besoins.

Il n'a pas été précisé qu'il y aura assez de place pour tout le monde, d'autant plus que les plans n'ont toujours pas été fournis...

Déménagement du CFP de Noisy-le-Sec vers le fort de Rosny : Ce déménagement ne concernerait qu'une partie des équipes de Noisy-le-Sec.

Toutefois, le site sera laissé vide.

Où vont les autres ?

Une réunion est prévue avec le Secrétariat général pour connaître la capacité d'accueil des agents.

Questions sur le service Paie :

Il manque un emploi supplémentaire et un agent part à la retraite, alors que la charge de travail reste la même et augmentera à partir du mois de juillet.

Le sujet est connu et sera étudié par la Direction.

Contrôle fiscal :

Pour toutes les revendications issues de l'AG du contrôle fiscal, le Directeur ne fait qu'appliquer la loi.

« Pour le PCR, on jugera sur les faits. »

Pour le PCR, le Directeur ne fait qu'adapter le service aux suppressions d'emplois.

Pour le CSP d'initiative, les cellules CSP seront transférées dans le futur PCR de Bobigny.

Le CSP d'initiative et le contrôle des impôts patrimoniaux effectués dans les CFP disparaîtront du réseau au nom de l' « *optimisation de notre système de contrôle fiscal* ».

Sur la question du maintien des services sur le site de Villepinte :

Le site est maintenu jusqu'en 2023.

M. DORA ne s'est pas engagé à fournir le bail. La question sera donc à nouveau présentée en CHSCT car le seul bail connu s'achève en décembre 2020.

Concernant l'accueil sur RDV au SIP de Saint-Denis :

La question sera vue en local avec le chef de poste du SIP.

Evidemment, les agents en première ligne sont exclus de la négociation.

M. DORA ne semble pas savoir qu'un contre-appel est toujours obligatoire dans le cadre de l'accueil sur RDV, particuliers autant que professionnels.

**LES REPRESENTANTS PRESENTS ONT DEMANDE A M. DORA DE FAIRE UNE REPOSE
ECRITE A L'ENSEMBLE DES REVENDICATIONS
EN PARTICULIER LES MOTIONS DE SITES PRESENTEES PAR LES AGENTS**

TOUTES LES MOTIONS SONT EN PIECES JOINTES.